



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonaile di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le cahier des charges Longeole enregistré comme indication géographique protégée IGP selon la décision du 20 mars 2009 de l'office fédéral de l'agriculture

sont respectées par:

**CBM Boucherie - Charcuterie des Alpes Sàrl
Route de Satigny 56
1242 Satigny**

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Longeole IGP

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2021
Numéro d'enregistrement OIC-LGE-UTI-1019-17108
Lausanne, le 24 octobre 2019

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur



Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.